

3 Satisfaction et importance relative à l'égard des principaux sujets soulevés

Un peu plus de la moitié (50,8 %) des employés du SDC ont évalué leur satisfaction globale à l'égard du Ministère comme lieu de travail à 7 sur 10 ou plus. Les chefs de mission et les employés recrutés sur place à l'étranger sont généralement plus satisfaits, tandis que les agents du Service extérieur au Canada et à l'étranger le sont moins.

3.1 Satisfaction globale des employés

À la question « Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du Ministère comme lieu de travail? », un peu plus de la moitié (50,8 %) des employés ont manifesté un taux de satisfaction de 7 ou plus sur 10². Selon l'opinion recueillie dans les autres énoncés à ce sujet, les résultats indiquent une cote moyenne de 6,1 sur 10.

En comparaison, la plupart des organisations (secteurs public et privé) obtiennent normalement des cotes moyennes de 6,5-7,5 sur 10 à l'égard de la satisfaction des employés. De plus, en général, 70-80 % des employés indiquent des taux de 7 ou plus sur 10. Le Tableau 3.1 montre les taux de satisfaction obtenus pour les principales classifications d'employés du SDC.

² Une cote de 7/10 ou plus est utilisée comme donnée repère dans les secteurs public et privé puisque la recherche démontre que les cotes de six ou moins indiquent une insatisfaction plus qu'une satisfaction.